

République française

ARIEGE

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GALEY
Séance du vendredi 20 mars 2026**

Membres en exercice : 12**Présents : 9****Représentés : 1****Absents : 0****Votants : 10****Pour : 10****Contre : 0****Abstentions : 0**

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 16 mars 2026, s'est réunie en séance ordinaire sous la présidence de Geneviève BARAT (FILLOLA).

Présents : Max LAFFORGUE, Bernadette THULLIEZ, Philippe SANCHEZ, Sébastien ARNAUD, Françoise RIBET (CALVET), Pierre GOUAZE, Geneviève BARAT (FILLOLA), David PUJOL, Dominique OUSSET

Représentés: Gisèle RIBET représentée par Françoise RIBET (CALVET)

Absents:

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, David PUJOL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération procédant à la création du nombre de postes d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article l'article L 2121-2-1

Considérant que, par dérogation, le conseil municipal est réputé complet ;

Considérant que le conseil municipal compte 10 membres.

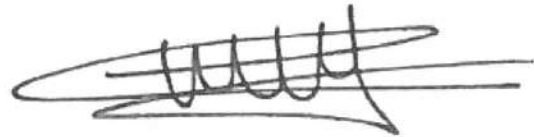
Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de 1 poste d'adjoint.

Le Maire, Max LAFFORGUE



Le secrétaire de séance, David PUJOL



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Date de transmission de l'acte: 24/03/2026
Date de reception de l'AR: 24/03/2026
009-210901294-DE_2026_002-DE
A G E D I